

Nombre de membres :  
En exercice : 34  
Présents : 30  
Pouvoirs : 3  
Votants : 33

N°2017-50

Abstentions : -  
Exprimés : 33  
Pour : 33  
Contre : -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-sept,

Le jeudi vingt-trois mars à vingt heures,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Dominique GERMOND, premier vice-président, le président Christophe GEROUARD étant empêché.

**Date de la convocation :** le vendredi dix-sept mars.

**Titulaires présents :** Guy BAUDRIER, Véronique BINDE, Paul BRACHET, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Albert DELHOUME, Eric DOMBRAY, Magdaleïna FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Cécile GUILLAUDEUX, Nathalie MARCHADIER, Jean MAYNARD, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Maryse THOMAS, Agnès VARACHAUD, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

**Suppléants présents :** Stéphane MALIVERT, suppléant de Daniel ESCURE.

**Absents :** Alain BLOND, Daniel DESBORDES, Daniel ESCURE, Christophe GEROUARD, Richard SIMONNEAU.

**Pouvoirs :** Alain BLOND à Marie-Laurence MORANGE, Daniel DESBORDES à Bruno GRANCOING, Christophe GEROUARD à Dominique GERMOND.

**Secrétaire de séance :** Paul BRACHET.

**Objet**

**Élection d'un représentant suppléant au Secteur Territorial Énergies du Syndicat Energies Haute-Vienne**

Le Président indique que Marion PERSONNE, conseillère communautaire déléguée suppléante au SEHV a démissionné.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 5711-1),  
Vu les statuts du Syndicat Énergies Haute-Vienne,

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau représentant suppléant au SEHV.

Rappel de la représentation :

**Représentants titulaires :**

- Luc GABETTE
- Alain PERCHE

**Représentants suppléants :**

- Cécile GUILLAUDEUX
- XXXXXXXXXX

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de désigner pour représenter la communauté de communes au Secteur Territorial Energies du SEHV :

**Monsieur Patrick GIBAUD.**

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire  
Le  
Le Président

Le Vice-Président,  
Dominique GERMOND

